



Audition libre douanes et aide juridictionnelle

Par Yannis123a

Bonjour,

Je suis étudiant en alternance et convoqué dans le cadre d'une audition libre auprès des douanes pour une procédure liée à des soupçons de contrefaçon et de blanchiment douanier.

Je souhaiterais savoir s'il existe une possibilité d'aide juridictionnelle ou d'aide pour être assisté lors d'une audition libre.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par Marck_ESP

Bonjour

L'audition libre est faite pour que vous puissiez vous expliquer sans être placé en garde à vue, et vous avez des droits, notamment celui d'être assisté par un avocat.

Pour connaître vos droits rapidement, utilisez le simulateur ou une IA
[url=https://www.justice.fr/simulateurs/aide-juridictionnelle]https://www.justice.fr/simulateurs/aide-juridictionnelle[/url]